

# Enhesa flash

## conformité réglementaire EHS

No. 44 Oct 2008

Bruxelles • Washington

Aperçu des développements réglementaires récents

L'Enhesa Flash vous informe régulièrement des derniers projets et services d'Enhesa. Il vous donne également un aperçu des nouveaux développements réglementaires ayant un impact sur l'industrie, et ce dans plus de 60 pays dans le monde.

Si vous ne savez pas quels impacts ces nouveaux développements vont avoir sur vos activités et services, veuillez contacter Enhesa par email :

[info@enhesa.com](mailto:info@enhesa.com)

### Dans ce numéro :

Êtes-vous prêt pour REACH? 1, 12-13, 15

Le dernier État membre de l'UE est... 1

Au-delà de RoHS 3

Événements à venir 16

### Réglementations EHS :

• Asie Pacifique 2-3

• Afrique et Moyen-Orient 3

• Union européenne 4

• Europe centrale et orientale 6

• Europe occidentale 7-9, 14

• Amérique du Nord 10-11

• Amérique centrale et Amérique du Sud 11

## Êtes-vous prêt pour REACH?

L'enregistrement préalable des substances chimiques fabriquées ou importées dans l'Union européenne en vertu du nouveau règlement REACH a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2008 et s'achèvera le 1<sup>er</sup> décembre 2008. Pour une grande majorité d'entreprises commercialisant des produits en Europe, le nouveau régime entraînera peu d'obligations réglementaires directes, voire aucune. La plupart des sociétés actives en Europe ne demanderont pas mieux que de poursuivre leurs activités en laissant ces détails ennuyeux à l'industrie chimique. Mais leur intervention s'arrête-t-elle vraiment là ? Le fait est que REACH touche pratiquement chaque secteur de l'économie, et que pratiquement chaque entreprise active en Europe (et sans doute beaucoup, si pas la plupart, des entreprises actives ailleurs dans le monde) sont déjà touchées, soit directe-

ment en raison d'obligations légales spécifiques, soit indirectement par suite de réalités commerciales. Malheureusement, près de 40% des entreprises semblent ne pas être conscientes, ou très sommairement, des implications de REACH.

ENHESA a mis au point une approche simple qui aide ces entreprises à évaluer leur exposition et à élaborer des stratégies adéquates afin de garantir leur conformité et la viabilité commerciale des produits concernés par les nouvelles exigences.

### REACH en bref

Pour ceux qui (étonnamment) l'ignorent encore, le règlement (CE) n° 1907/2006, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007, définit les obli-

(Suite page 12)

**Rejoignez ENHESA au 16ème Annual EHS Management Forum de la NAEM à Memphis (Tennessee) les 22, 23 et 24 octobre 2008**  
(plus d'infos à la page 16)

## Le dernier État membre de l'UE est... le New Jersey ?

Certes, la Californie, traditionnellement adepte des exigences environnementales innovantes, n'a peut-être pas surpris en adoptant de la directive de l'UE 2002/95/CE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS), applicable aux appareils d'affichage vidéo. Mais quand on voit qu'en une seule année, non seulement le même état a complété la liste de produits soumis aux restrictions RoHS, mais un autre, le New Jersey, a lui aussi transposé la directive RoHS dans ses lois, il est impossible de ne pas conclure à l'apparition d'une nouvelle tendance. Il est intéressant de constater que les états américains ne sont pas en train d'adopter des exigences de type RoHS, comme ils avaient élaboré avec grand engouement des programmes de type DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Non, la

Californie et le New Jersey ont adopté le RoHS *tel quel*. Cette tendance va constituer un important défi aux fabricants de produits électroniques, qui devront rester au courant des états qui ont, ou n'ont pas encore, adopté la directive. Une tâche rendue encore plus compliquée par le fait que certains états n'appliqueront pas les limitations aux mêmes produits. En Californie, les restrictions RoHS s'appliquent actuellement aux appareils d'affichage vidéo et concerneront très prochainement les équipements d'éclairage, tandis qu'au New Jersey, elles porteront sur les ordinateurs, les moniteurs et les téléviseurs...

Jack Welsch,

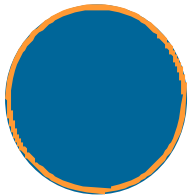
Consultant principal chez Enhesa

Ceci est un extrait d'un article présenté lors de la conférence Electronics Goes Green de Berlin en septembre 2008.

Vous pouvez télécharger le texte intégral de l'article sur le [site Web d'Enhesa](http://www.enhesa.com) (en anglais uniquement).



Ce numéro d'Enhesa Flash est distribué gratuitement par Enhesa. Visitez notre site internet [www.enhesa.com](http://www.enhesa.com) pour obtenir de plus amples informations sur nos services.



Au cours des mois de juillet et août 2008, plusieurs nouvelles législations dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité ont été adoptées. Elles pourraient avoir un impact direct sur vos activités. Les pages suivantes vous donnent un aperçu des titres des développements réglementaires adoptés par pays, la date d'adoption et le numéro du rapport dans la base de données de la veille réglementaire ENHESA.

## Asie Pacifique

Pour obtenir plus de détails concernant ces développements, vous pouvez vous abonner à l'**Enhesa Update** (7400 EUR/an) ou recevoir des **rapports de veille réglementaire détaillés**.

Pour plus d'informations visitez <http://www.enhesa.com/enhesa/FR/service/monitoring.asp> ou envoyez nous un email à [up-date@enhesa.com](mailto:up-date@enhesa.com).

Nous élargissons constamment l'étendue géographique de nos rapports de veille réglementaire EHS.

Enhesa fait un suivi quotidien des développements réglementaires EHS dans plus de 80 pays.

### Australie

- NSW : Modifications mineures aux règlements modificateurs de 2008 relatifs à la santé et à la sécurité au travail (Installations à risques majeurs) - 29 août 2008 [13316]
- NSW : Entrée en vigueur des règlements de 2008 relatifs aux substances chimiques dangereuses pour l'environnement - 22 août 2008 [26497]
- NSW : Sanction royale pour la loi modificatrice de 2008 réglementant le transport routier - 1er juillet 2008 [26695]
- Victoria : Modification de la politique de gestion des déchets industriels soumettant les transferts de déchets non liquides en dehors du Victoria à approbation - 23 juillet 2008 [26886]
- QLD : Adoption des règlements relatifs à la santé publique fixant les normes de qualité de l'eau en ce qui concerne l'eau potable - 04 juillet 2008 [26925]
- SA : Réexamen par SafeWork des dispositions des règlements de 1995 sur la santé, la sécurité et le bien-être au travail concernant les premiers secours - 1er juillet 2008 [26965]
- QLD : Publication des règlements de 2008 relatifs aux opérations de transport (Pollution marine) en vue de la mise en oeuvre des codes internationaux - 08 août 2008 [27006]
- NSW : Entrée en vigueur des règlements de 2008 relatifs à l'industrie de l'eau (Généralités) - 08 août 2008 [27080]

### Chine

- Shanghai : Application des restrictions de production, de vente et de transport de matières dangereuses lors des Jeux olympiques - 19 juillet 2008 [26860]
- Autorisation des emballages de cosmétiques pourvus de l'ancien étiquetage jusqu'en octobre 2009 - 04 août 2008 [27084]
- Adoption de la loi sur la promotion de l'économie circulaire - 29 août 2008 [27101]
- Réglementation de l'hydroxylimine comme produit chimique précurseur de drogue - 08 juillet 2008 [27170]

### Corée du Sud

- 13 substances cancérigènes soumises à des limites admissibles d'exposition - 21 août 2008 [14661]
- Demande de 3 études de toxicité supplémentaires pour de nouvelles substances chimiques - 02 juillet 2008 [17009]
- Nouveaux développements concernant le règlement SGH - 08 juillet 2008 [26254]
- Identification des déchets soumis à notification d'exportation/importation - 25 juillet 2008 [26896]

- Obligation de minimisation des déchets pour les générateurs de déchets lourds - 29 juillet 2008 [26899]
- Identification des déchets soumis à manifeste concernant les déchets électroniques - 04 août 2008 [26916]
- Publication de l'objectif contraignant de recyclage des produits et emballages pour le long terme (2012) - 29 août 2008 [27109]
- Mise en exploitation du système RFID pour le traçage des déchets médicaux - 07 août 2008 [27143]
- Disponibilité du système ALLBARO pour les manifestes concernant les déchets électroniques - 21 août 2008 [27146]
- 13 substances cancérigènes soumises à des limites admissibles d'exposition - 21 août 2008 [27255]

### Hong Kong

- Introduction d'un système d'écoresponsabilité des produits - 18 juillet 2008 [16697]
- Renforcement des plafonds d'émission de SO<sub>2</sub>, de NO<sub>x</sub> et de particules respirables en suspension provenant des centrales électriques - 18 juillet 2008 [16786]

### Indonésie

- Annonce du Gouvernement concernant le transfert des heures de travail aux samedis et dimanches pour optimiser la distribution d'électricité - 14 juillet 2008 [26969]
- Formation du Conseil national pour le changement climatique - 04 juillet 2008 [27140]

### Japon

- Identification de 109 organismes publics requérant des achats gouvernementaux respectueux du climat - 25 juillet 2008 [27263]

### Malaisie

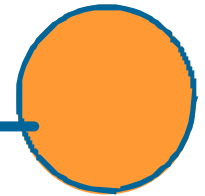
- Amendement de la loi sur les poisons introduisant des restrictions pour un certain nombre de substances - 21 août 2008 [27218]

### Nouvelle-Zélande

- Modification de la norme du groupe réglementaire sur les produits cosmétiques - 24 juillet 2008 [26869]
- Nouvelle élaboration de l'arrêté de 2008 relatif à l'interdiction d'exportation sous le régime douanier - 04 août 2008 [27087]
- Abrogation de l'approbation relative à l'agent PCP de préservation du bois - 17 juillet 2008 [27092]

### Singapour

- Modification des règlements sur les appareils sanitaires et les redevances de l'eau -



## Asie Pacifique (suite)

09 août 2008 [2813]

- Publication des règlements relatifs aux comités de santé et de sécurité au travail - 11 juillet 2008 [26934]

### Taiwan

- Adoption du taux préférentiel de la redevance de contrôle de la pollution de l'air

pour les émissions de NOx provenant de sources fixes - 05 août 2008 [15239]

### Vietnam

- Adoption de la circulaire introduisant les nouvelles règles de taxation des projets de mécanisme de développement propre - 04 juillet 2008 [27244]

## Afrique et Moyen-Orient

### Egypte

- Publication du décret n° 682 de 2008 relatif à l'identification des industries soumises au code de l'industrie - 17 août 2008 [2008]

### Maroc

- Décret déterminant la classification des déchets et dressant la liste des déchets dangereux - 18 juillet 2008 [27103]
- Adoption du décret relatif à la création et à

l'exploitation des établissements pharmaceutiques - 09 juillet 2008 [27233]

- Adoption du décret fixant les normes techniques applicables aux établissements pharmaceutiques - 21 juillet 2008 [27235]

### Afrique du Sud

- Création d'un organisme national de régulation des spécifications obligatoires en vertu de la loi de 2008 sur les normes - 04 juillet 2008 [26993]

## Au-delà de la directive RoHS

### Manœuvres vers l'interdiction d'une plus grande fourchette de substances dans un plus vaste registre de biens de consommation

Alors que les directives européennes sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS) sont adoptées par d'autres pays dans le monde entier, en Europe, des manœuvres sont en cours pour prolonger la liste de substances interdites et appliquer ces interdictions à un plus grand éventail de produits.

Aux avant-postes, la Norvège, où le règlement relatif à l'interdiction de certains substances dangereuses dans des biens de consommation (PoHS) entrera probablement en vigueur en 2008. L'approche norvégienne est très différente de l'approche communautaire, puisque le règlement PoHS interdira plus de 18 substances dont deux seuls, le plomb et le cadmium, sont déjà visés dans la directive 2002/95/CE européenne. La Norvège interdira l'arsenic, le TBBPA, le HBCDD (retardateur de flamme bromé), les paraffines chlorées, le TBT, le TPT, le musc synthétique, le PFOA, le DTDMAC, le DODMAC, le DSDMAC, le DHTDMAC, le bisphénol A, le DEHP, le pentachlorophénol et le triclosan.

Le champ d'application du règlement PoHS est également plus large que celui de la directive RoHS. Il comprend non seulement les équipements électriques et électro-

niques, mais tous les biens pouvant être qualifiés de « biens de consommation », sauf quelques exceptions. Les valeurs de concentration maximales tolérables sont également plus sévères que dans la directive européenne.

Le but de l'amendement réglementaire proposé est de limiter de façon plus radicale les effets néfastes pour la santé humaine et l'environnement des substances dangereuses présentes dans les biens de consommation. Bien que son adoption ait été temporairement reportée, il est probable que la mesure soit approuvée avant la fin 2008, avec des ramifications bien au-delà des frontières norvégiennes. Le règlement PoHS pourrait en effet rapidement influencer les politiques d'autres pays européens et du reste du monde.

*Mathias Emilsson,  
& Paul Beatley*

Ceci est un extrait d'un article présenté lors de la conférence Electronics Goes Green de Berlin en septembre 2008.

Vous pouvez télécharger le texte intégral de l'article sur le [site Web d'Enhesa](#) (en anglais uniquement). Veuillez noter que l'article a été rédigé avant une légère révision de la proposition en juillet 2008.

### Piles

Vos produits contiennent-ils des piles ?

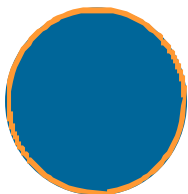
Si c'est le cas, sachez que de nouvelles exigences en matière de conception et de reprise sont entrées en vigueur le 26 septembre 2008 dans l'Union européenne. Selon la Commission européenne, seuls 7 États membres ont transposé intégralement les nouvelles exigences et le lui ont notifié.

La plupart des États membres ont déjà mise en oeuvre la majeure partie des exigences. Les entreprises sont donc confrontées à une situation similaire à celle des emballages ou des produits électriques : chaque État membre a mis en place sa propre solution. Des conditions différentes, des seuils différents, des systèmes différents, et des risques différents.

Enhesa peut vous aider à déterminer ce que vous devez faire dans quel pays, comment et pour quand.

Pour plus d'informations, envoyez un e-mail à : [info@enhesa.com](mailto:info@enhesa.com).





## Union européenne

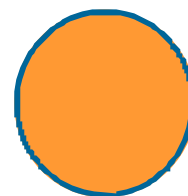
- Adoption du paquet de mesures visant à faciliter les échanges commerciaux intracommunautaires des marchandises industrielles sûres - 13 août 2008 [14060]
- Publication du règlement concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux - 31 juillet 2008 [15514]
- Clarification de la directive sur les piles et accumulateurs concernant les piles légalement mises sur le marché avant le 26 septembre 2008 - 09 juillet 2008 [26551]
- Amendement du règlement sur l'exportation de certains déchets destinés à être valorisés vers des pays auxquels la décision de l'OCDE ne s'applique pas - 29 juillet 2008 [26871]
- Adoption de la décision modifiant les restrictions concernant les métaux lourds dans les véhicules - 1er août 2008 [27167]
- Règlement fixant les instructions pour remplir les documents de notification et de mouvement du règlement 1013/2006 sur les transferts de déchets - 15 juillet 2008 [27185]
- Adoption du règlement relatif à la procédure de la chambre de recours de l'Agence européenne des produits chimiques - 02 août 2008 [27214]
- Interdiction future de trois utilisations du formaldéhyde - 20 août 2008 [27261]

### Les services Enhesa comprennent :

- **Enhesa Flash** : 12-14 pages comprenant les titres des nouvelles réglementations adoptées - gratuit - tous les 2 mois.
- **Enhesa Update** : Titres et extraits des nouvelles réglementations adoptées et en préparation - 50 à 100 pages - 7 000 EUR/an - mensuel.
- **Enhesa - Veille réglementaire** : Rapports de suivi personnalisés en fonction de vos besoins spécifiques, avec des analyses détaillées de l'impact de ces nouveaux règlements ou projets sur vos activités dans tous les pays où votre entreprise est présente. Chaque mois, vous recevez une analyse personnalisée de chaque développement et une liste de changements pour rester en parfaite conformité avec tous les règlements d'application. Prix de départ : +/- 2 500 EUR par pays et par an.
- **Profils nationaux, protocoles d'audit, scorecards, registres réglementaires, manuels de formation**, etc.

### Trouvez les bons outils qui couvrent tous vos besoins en matière de conformité dans le monde entier

- Les **registres réglementaires** d'Enhesa répertorient les exigences législatives pertinentes et applicables à vos opérations et vous permettent d'y accéder directement.
- Les **profils pays** vous fournissent une description narrative et une analyse de la façon dont les principales matières EHS sont réglementées.
- Les **rapports de veille réglementaire** vous aident à anticiper et à gérer les changements réglementaires.
- Les **protocoles d'audit et les ScoreCards** mesurent vos performances en matière d'assurance conformité.
- Le **service de suivi des substances chimiques** vous garantit une longueur d'avance par rapport aux développements des restrictions à l'égard des substances chimiques. Sa fonction de recherche multilingue qui vous permet de rechercher des substances spécifiques.



## Derniers protocoles d'audit d'Enhesa

Enhesa est fière de vous offrir les protocoles d'audit les plus à jour dans tous les pays du monde. Depuis la dernière édition du Flash (septembre 2008), Enhesa a mis à jour ou produit les protocoles d'audit suivants :

- Autriche
- Belgique : Région flamande
- Canada : Québec
- Chili
- Chine : Shandong
- Colombie
- Costa Rica
- Espagne
- États-Unis : Californie
- Grèce
- France
- Malaisie
- Pakistan
- Russie : Moscou
- Suisse
- Taiwan
- Venezuela

Nous avons également entamé la production ou la mise à jour des protocoles suivants. Vous pourrez vous les procurer comme d'habitude dans les tout prochains mois .

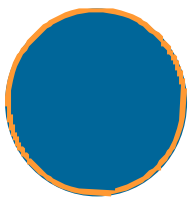
- Corée du Sud
- Danemark
- Italie
- Norvège
- Philippines
- Pologne
- Ukraine

### Vous prévoyez un audit et vous ne possédez pas encore d'outil d'audit ?

### Vous aimeriez partager les coûts de production des nouveaux protocoles ?

Suite à plusieurs demandes de nouveaux protocoles d'audit, nous recherchons des clients également intéressés qui seraient prêts à partager les coûts de production. Si le protocole d'un de ces pays/régions vous intéresse, ne manquez pas de nous contacter pour connaître nos tarifs avantageux. Voici la liste des pays et régions concernés

- Arabie saoudite
- Botswana
- Canada : Manitoba
- Canada : Nouvelle-Écosse
- Canada : Saskatchewan
- Chine : Guangzhou (municipalité)
- Chine : Jiangsu
- Fidji
- Géorgie
- Ghana
- Guatemala
- Inde : Maharastra
- Jordanie
- Kazakhstan
- Kenya
- Luxembourg
- Maurice
- Maroc
- Mozambique
- Oman
- Ouganda
- Panama
- Puerto Rico
- République tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni : Irlande du Nord
- Serbie
- Seychelles
- Slovaquie
- Tanzanie
- Vietnam
- Zambie
- Zimbabwe



### Registres réglementaires EHS

Les registres réglementaires constituent un outil essentiel pour la conformité EHS et, en particulier, pour le contrôle du respect des normes ISO 14001 et OHSAS 18001. En permettant aux entreprises de dresser et de tenir à jour une liste de toutes les lois EHS applicables à leurs opérations, cet outil forme une base solide pour un programme de conformité.

Ce nouveau service d'Enhesa, destiné aux installations, est disponible pour plus de 50 pays. Enhesa a récemment développé ou mis à jour les registres réglementaires concernant les Etats-unis, Caroline du sud, Massachusetts et l'Irlande. La **Chine** et l'**Indonesie** (en anglais et dans la langue locale) figurent parmi les prochaines mises à jour.

Pour de plus amples informations, envoyez un e-mail à [re-gregs@enhesa.com](mailto:re-gregs@enhesa.com).

## Europe centrale et Europe de l'Est

### Autriche

- Publication de l'ordonnance révisée sur la sécurité des ascenseurs - 29 juillet 2008 [17302]
- Publication de l'ordonnance révisée sur la sécurité des machines - 31 juillet 2008 [26855]
- Modification de la loi sur l'électricité écologique - 08 août 2008 [26996]

### Bulgarie

- Adoption de l'ordonnance sur la conception, la sécurité d'exploitation et le contrôle technique des équipements sous pression - 07 juillet 2008 [26970]
- Adoption de l'ordonnance sur la conception, la sécurité d'exploitation et le contrôle technique des appareils à gaz et installations de gaz liquéfié - 07 juillet 2008 [27192]
- Modification de l'ordonnance sur la conception, la sécurité d'exploitation et le contrôle technique des installations utilisant de l'acétylène - 07 juillet 2008 [27194]

### Estonie

- Modification de la loi sur l'étude d'impact sur l'environnement et de la loi sur les systèmes de management environnemental - 19 juillet 2008 [26919]
- Modification du règlement fixant les conditions et modes d'évaluation des projets de protection de l'environnement introduits en vue d'un financement - 09 juillet 2008 [26921]
- Adhésion à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants - 31 juillet 2008 [27199]
- Liste complémentaire des espèces et habitats protégés aux fins de la directive sur la responsabilité environnementale - 11 août 2008 [27200]
- Adoption des conditions, modes et objectifs de valorisation concernant la collecte, la reprise, la valorisation et l'élimination des piles - 07 août 2008 [27210]
- Adoption des critères de présentation, utilisation, extension, substitution et exclusion des garanties financières (responsabilité environnementale) - 17-Jul-2008 [27223]

### Lettonie

- Adoption des règlements du cabinet des ministres sur l'octroi, l'extension de la validité, la révision et l'annulation de permis de gestion de déchets - 29 juillet 2008 [26791]
- Modification des règlements relatifs à la prévention, à la limitation et au contrôle des émissions polluantes dans l'air provenant de sources fixes - 11 août 2008 [27225]
- Modification du règlement relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés aux champs électromagnétiques - 04 août 2008 [27227]
- Modification du règlement relatif à la limita-

tion des émissions de composés organiques volatils provenant de certains produits - 25 août 2008 [27229]

### Roumanie

- Adoption de la prime régionale pour les investissements dans les ressources d'énergie renouvelable - 09 juillet 2008 [26491]
- Adoption du règlement sur le système d'aide publique pour le développement durable régional et la réduction des émissions - 02 juillet 2008 [26493]
- Approbation des normes de protection dans les atmosphères potentiellement explosives - 11 juillet 2008 [26962]
- Adoption du règlement relatif à la gestion des déchets issus de l'industrie d'extraction - 13 août 2008 [27171]
- Modification de la procédure EMAS - 1er août 2008 [27173]

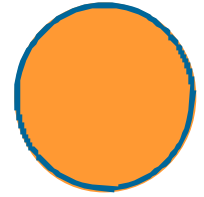
### Slovénie

- Adoption du décret relatif à la gestion des piles et accumulateurs et des déchets de piles et d'accumulateurs - 15 juillet 2008 [26985]
- Modification du décret relatif à la taxe environnementale sur les émissions de dioxyde de carbone pour inclure des gaz à effet de serre - 17 juillet 2008 [27163]
- Modification du décret relatif à la taxe environnementale sur la production de déchets d'équipements électriques et électroniques - 17 juillet 2008 [27164]

### Turquie

- Amendement de l'avis 2008/13 sur l'importation de substances affectant la santé et la sécurité au travail en vue de l'ajout de nouvelles substances - 02 août 2008 [8071]
- Publication de l'amendement du règlement sur le trafic routier modifiant les dispositions relatives aux véhicules hors d'usage - 18 juillet 2008 [14765]
- Transmission de la circulaire 2008/11 relative à la prévention et au contrôle de la pollution de l'air aux représentations locales du ministère de l'Environnement - 27 août 2008 [15222]
- Publication d'un nouveau règlement sur la gestion des déchets fixant les dispositions générales relatives aux déchets couverts - 05 juillet 2008 [26355]
- Nouvelle publication du règlement sur l'étude d'impact sur l'environnement pour renforcer la consultation publique - 17 juillet 2008 [26792]
- Nouvelle publication du règlement sur les huiles usagées mettant à jour certaines dispositions - 30 juillet 2008 [26927]
- Nouvelle publication de la norme nationale contraignante sur l'isolation thermique des bâtiments - 26 août 2008 [27046]

# Europe occidentale



## Belgique

- Région de Bruxelles-Capitale : Ordonnance portant promotion de la participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement - 10 juillet 2008 [27052]
- Région flamande : Publication du décret relatif à la promotion du développement durable - 18 juillet 2008 [27219]
- Wallonie : Modification de l'arrêté déterminant les conditions applicables aux dépôts de liquides combustibles en réservoirs - 24 juillet 2008 [27236]

## Finlande

- Adoption d'une loi modifiant la loi sur les substances chimiques - 18 juillet 2008 [26954]
- Adoption d'un décret relatif à la prévention des accidents majeurs causés par des substances dangereuses - 21 août 2008 [27269]

## France

- Adoption de la loi sur la responsabilité environnementale et diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire en matière d'environnement - 1er août 2008 [15464]
- Adoption de l'arrêté relatif aux contrôles périodiques des installations employant ou stockant de l'ammoniac et soumises à déclaration préalable - 17 juillet 2008 [27024]
- Arrêté homologuant une décision de l'ASN fixant les règles techniques pour l'élimination des effluents et déchets contaminés par des radionucléides - 23 juillet 2008 [27047]
- Adoption du décret pris pour l'application de la loi relative à la gestion durable des déchets radioactifs - 29 août 2008 [27086]
- Adoption de l'arrêté relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments - 21 août 2008 [27095]

## Allemagne

- Adoption de l'ordonnance relative à la protection du climat contre les effets des substances chimiques - 02 juillet 2008 [26132]
- Publication de la version révisée et consolidée de la loi sur les substances chimiques - 11 juillet 2008 [26762]
- Modification des règles techniques sur l'exposition professionnelle (TRGS 900 et TRGS 905) - 23 juillet 2008 [26945]
- Bay : Modification de la loi sur le contrôle de l'immission pour inclure des dispositions de déclaration pour les grandes installations de combustion - 29 juillet 2008 [26957]
- Adoption de la loi sur la chaleur produite par des sources d'énergie renouvelable - 18 août 2008 [27004]

- Modification de l'ordonnance interdisant certaines substances chimiques - 25 juillet 2008 [27193]
- Sa : Publication d'une nouvelle ordonnance concernant les compétences en matière de gestion des déchets et de protection des sols - 18 juillet 2008 [27208]
- Sa : Publication d'une ordonnance concernant les compétences en matière de sécurité au travail - 18 juillet 2008 [27209]
- Bln : Publication de l'ordonnance de mise en oeuvre de l'ordonnance relative aux économies d'énergie - 02 août 2008 [27211]
- Nds : Publication de l'ordonnance de mise en oeuvre de l'ordonnance relative aux économies d'énergie - 18 août 2008 [27212]

## Hongrie

- Adoption du décret relatif aux exigences de sécurité et à la déclaration de conformité des machines - 30 août 2008 [17073]
- Adoption du décret relatif à la collecte des déchets de batteries et accumulateurs - 08 juillet 2008 [26320]
- Adoption du décret relatif au traitement des piles et accumulateurs et des déchets de piles et d'accumulateurs - 30 août 2008 [26392]
- Adoption de l'amendement du décret fixant les exigences de sécurité pour les ascenseurs - 06 août 2008 [26731]

## Irlande

- Adoption des règlements de 2008 relatifs à la construction (Amendement) - 10 juillet 2008 [10885]
- Adoption des règlements de 2007 sur les Communautés européennes (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses) (Amendement) - 18 juillet 2008 [14134]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs à la gestion des déchets (Piles et accumulateurs) - 16 juillet 2008 [16532]
- Adoption des règlements de 2008 sur les Communautés européennes (Classification, emballage, étiquetage et déclaration des substances dangereuses) (Amendement) - 15 juillet 2008 [26812]
- Adoption des règlements de 2008 sur les Communautés européennes (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses) (Amendement) - 18 juillet 2008 [26813]

## Italie

- Modification du décret transposant la directive 2002/91/CE relative à la performance énergétique des bâtiments - 22 août 2008

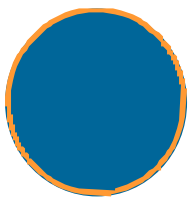
(suite page 8)

### Avant d'acheter... quelques vérifications préalables

Comment vous assurer d'échapper à la responsabilité environnementale à laquelle votre nouvelle acquisition pourrait vous exposer? Comment vous assurer que votre nouvelle activité est un investissement sain et viable en termes d'environnement, de santé et de sécurité ?

Enhesa s'appuie sur une expertise juridique et réglementaire diversifiée pour vous fournir un éventail complet d'études sur site et sur documents qui vous permettent d'identifier les responsabilités environnementales potentielles associées à l'acquisition, le leasing et/ou le dessaisissement de propriétés.

Pour plus d'informations, envoyez un email à [in-fo@enhesa.com](mailto:info@enhesa.com).



### Plus de 70 profils pays disponibles

Le répertoire de profils pays d'Enhesa ne cesse de grandir. À ce jour, plus de soixante pays sont couverts. Enhesa vient de produire ou de mettre à jour des profils EHS complets pour les pays suivants :

- Espagne
- Russie

Pour connaître les modalités d'achat ou demander l'élaboration d'un profil pays sur mesure, spécifique à vos opérations, contactez-nous au +32 2 775 97 97 ou envoyez un e-mail à [profiles@enhesa.com](mailto:profiles@enhesa.com).

## Europe occidentale (suite)

[14347]

- Adoption du décret transposant la directive sur les déchets miniers - 07 juillet 2008 [26801]
- Report de la date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives à l'analyse des risques au travail - 30 juillet 2008 [26818]
- Transposition de la directive relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et des services énergétiques - 03 juillet 2008 [26894]
- Création d'un registre harmonisé du travail - 06 août 2008 [27248]

### Lituanie

- Modification des règles relatives à la gestion des déchets de piles et accumulateurs - 21 juillet 2008 [26924]
- Approbation du plan de mesures pour la mise en oeuvre du programme fédéral de cartographie stratégique du bruit pour la période 2008-2012 - 16 juillet 2008 [26928]
- Modification des règles relatives aux permis de traitement de déchets dangereux - 08 juillet 2008 [26929]
- Approbation des arrêtés fixant les modalités de calcul et de paiement des redevances pour pollution de l'environnement - 09 juillet 2008 [26930]
- Modification de la loi relative à la taxe sur les ressources naturelles fédérales - 1er juillet 2008 [26931]
- Modification de l'arrêté réglementant le développement du programme et du rapport d'étude d'impact sur l'environnement - 08 juillet 2008 [26932]
- Modification de la résolution gouvernementale sur l'application de la loi sur les redevances pour pollution - 16 juillet 2008 [26933]

### Luxembourg

- Adoption de nouvelles dérogations aux limitations d'emploi de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - 17 juillet 2008 [26880]
- Publication des exigences de sécurité applicables aux appareils sous pression et installations couvertes par la directive 97/23/CE - 25 août 2008 [27166]
- Adoption des exigences de sécurité pour les appareils sous pression fixes isolés thermiquement destinés au stockage de gaz liquéfiés basse température - 25 août 2008 [27174]

### Pays-Bas

- Modification et nouvelle publication de la circulaire de 2006 sur l'assainissement des sols - 10 juillet 2008 [11629]
- Adoption de la décision introduisant des règles harmonisées concernant la sécurité incendie selon la destination des bâtiments - 04 juillet 2008 [15448]
- Modification des règles d'évaluation de la

qualité de l'air - 17 juillet 2008 [16682]

- Adoption de la décision modifiée de 2003 sur les bâtiments visant à renforcer les exigences d'efficacité énergétique des bâtiments non résidentiels - 15 juillet 2008 [27215]
- Adoption de la décision visant à harmoniser les règles de sécurité incendie lors des activités de construction - 26 juillet 2008 [27217]

### Pologne

- Adoption de l'ordonnance fixant les exigences relatives au format du rapport provincial sur l'utilisation de l'environnement et à sa publication - 1er août 2008 [14254]
- Ordonnance relative à la formation des conducteurs du transport routier - 02 juillet 2008 [26822]
- Publication de l'ordonnance relative au transport aérien de marchandises nécessitant un traitement spécial - 11 juillet 2008 [26824]
- Adoption de la loi sur la gestion des déchets miniers - 10 juillet 2008 [27110]
- Publication de l'ordonnance fixant les critères et la méthode d'évaluation de l'état des eaux souterraines - 23 juillet 2008 [27117]
- Publication officielle de la convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause - 29 août 2008 [27135]

### Portugal

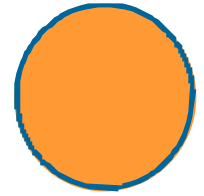
- Réexamen de la loi sur les ascenseurs - 26 août 2008 [2338]
  - Adoption du régime IPPC révisé - 26 août 2008 [9878]
- Adoption du décret-loi sur la responsabilité environnementale - 29 juillet 2008 [26461]
- Création du Fonds d'intervention pour l'environnement - 30 juillet 2008 [26462]
  - Adoption du règlement portant application du règlement européen sur le registre des rejets et des transferts de polluants (E-PRTR) - 21 juillet 2008 [27013]
  - Révision du formulaire de demande d'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre - 29 juillet 2008 [27014]
  - Réexamen du cadre juridique relatif aux réserves écologiques nationales (REN) - 22 août 2008 [27017]

### Russie

- Modification du code du travail - 22 juillet 2008 [27184]
- Adoption du règlement sur l'octroi des permis d'exploitation d'installations présentant des risques d'incendie ou d'explosion - 12 août 2008 [27222]
- Adoption de la réglementation technique relative à la sécurité incendie - 22 juillet 2008 [27226]

(suite page 9)

## Europe occidentale (suite)



### Espagne

- Adoption du décret royal approuvant le rôle et les responsabilités du ministère de l'Environnement et du Milieu rural et marin - 04 juillet 2008 [26797]
- Adoption de la résolution relative aux activités nationales prévues dans le domaine de la prévention sanitaire - 31 juillet 2008 [27157]

### Suisse

- Modification de l'ordonnance relative à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - 02 juillet 2008 [27111]
- Ordonnance sur la sécurité et la santé des travailleurs lors des activités de construction - 02 juillet 2008 [27133]

### Royaume-Uni

- Adoption des règlements de 2008 sur le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (Attribution des quotas pour paiement) - 11 juillet 2008 [26697]
- Angleterre, Pays de Galles et Ecosse : Règlements de 2008 relatifs aux obligations de responsabilité des producteurs (Déchets d'emballage) (Amendement n° 2) - 18 juillet 2008 [26870]

- Pays de Galles : Règlements de 2008 relatifs aux matériaux et objets en plastique en contact avec les denrées alimentaires (Pays de Galles) (n° 2) - 15 août 2008 [26873]
- Règlements de 2008 relatifs à la responsabilité de l'employeur (Assurance obligatoire) (Amendement) - 04 juillet 2008 [26876]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs aux produits cosmétiques (Sécurité) (Amendement) - 14 août 2008 [26883]
- Irlande du Nord : Création de l'Agence nord-irlandaise pour la protection de l'environnement - 1er juillet 2008 [26987]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs aux piles et accumulateurs (Mise sur le marché) - 08 août 2008 [27198]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux - 05 août 2008 [27228]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs à la navigation aérienne (Marchandises dangereuses) (Amendement) - 21 juillet 2008 [27246]
- Adoption de l'arrêté de 2008 relatif aux installations en haute mer (Zones de sécurité) (n° 2) - 11 août 2008 [27247]

(suite page 14)

## Vous souhaitez être informé de toutes les évolutions des réglementations environnement, santé, sécurité et de leur impact sur

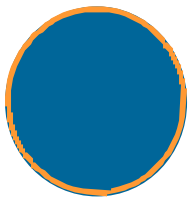
? Ce bulletin Enhesa Flash présente certains développements réglementaires de mai et juin 2008. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le bulletin Enhesa Update, qui contient un extrait d'un paragraphe de chaque développement et vous offre la possibilité d'obtenir des informations détaillées complémentaires. Le bulletin Enhesa Update est disponible au prix de 7 000€ par an.

• ? Si vous souhaitez recevoir toutes les informations dont vous avez besoin, le service de suivi réglementaire d'Enhesa est la solution idéale. Vous recevrez une synthèse de tous les développements réglementaires (politiques, lois, règlements, projets de loi, etc.) en matière d'environnement, de santé et de sécurité qui ont une importance pour vos activités et/ou produits dans les pays de votre choix.

• Pour chaque nouveauté, nous vous fournissons une analyse d'impact personnalisée qui ne concerne que les activités de votre société. Dans la plupart des cas, nous vous fournissons un lien vers le texte intégral du texte réglementaire, soit sur Internet, soit dans la base de connaissances d'Enhesa riche de plus de 30 000 textes.

• Le rapport de suivi comprend un calendrier de mise en conformité, une liste de textes législatifs avec liens hypertexte vers le texte intégral ainsi qu'une suggestion de sites Internet intéressants. Ces rapports vous sont livrés sur un site Internet spécialisé entièrement personnalisé en fonction de vos besoins et qui peut être connecté à votre Intranet.

? Veuillez nous contacter par email à [info@enhesa.com](mailto:info@enhesa.com) pour visiter notre site pilote.



## Amérique du nord

### Mesurez votre performance en matière de conformité

Toutes vos installations sont-elles conformes aux exigences réglementaires EHS ?

Enhesa développe des ScoreCards et des protocoles d'audit permettant aux directeurs d'installations et d'entreprises d'identifier leurs points faibles et de garantir leur conformité.

Contactez Enhesa sur [protocols@enhesa.com](mailto:protocols@enhesa.com) pour recevoir de plus amples informations.

### Canada

- Colombie-Britannique : Entrée en vigueur de la taxe sur le carbone - 1er juillet 2008 [16958]
- Adoption des arrêtés modifiant les listes intérieure et extérieure des substances - 20 août 2008 [26079]
- Avis de nouvelle activité n° 15092 concernant la substance Dihydroxyalcanoate de 2-alkyle - 12 juillet 2008 [26173]
- Avis de nouvelle activité n° 15061 concernant la substance Thioimidod carbonate de C,C'-dibutyle, n° CAS 39142-36-4 - 12 juillet 2008 [26365]
- Avis de nouvelle activité n° 15050 concernant l'organisme vivant KB-1®, consortium de déchloration anaérobie - 12 juillet 2008 [26578]
- Adoption de l'avis de nouvelle activité n° 15111 concernant la substance 2-Méthyl-2-propénoate d'alkyle - 16 août 2008 [26581]
- Ontario : Adoption de la réglementation sur la collecte et le contrôle des gaz d'enfouissement - 05 juillet 2008 [26608]
- Adoption de l'avis de nouvelle activité n° 15221 concernant la substance Substitué silylrésorcinol - 09 août 2008 [26628]
- Adoption du règlement sur les polybromodiphényléthers - 09 juillet 2008 [26649]
- Publication d'arrêtés modifiant les listes intérieure et extérieure des substances - 23 juillet 2008 [26841]
- Publication de l'avis de nouvelle activité n° 15074 concernant l'organisme vivant *Carthamus tinctorius* L.S-317 - 4206-8A - 26 juillet 2008 [26842]
- Publication de l'avis concernant les substances du groupe 7 du défi - 30 août 2008 [27073]

### Etats-Unis

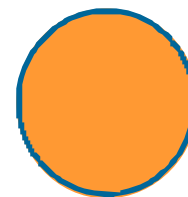
- Adoption des normes nationales révisées d'émission de polluants atmosphériques dangereux en ce qui concerne la fabrication de semi-conducteurs - 22 juillet 2008 [13092]
- Adoption de la réglementation sur les accords de l'Australia Group (2008) et la liste actualisée des parties à la convention sur les armes chimiques - 08 juillet 2008 [26831]
- Adoption des normes sur les zones sources de pollution pour 9 catégories sources de fabrication et de finition des métaux - 23 juillet 2008 [26143]
- Adoption de la réglementation sur les résidus de pesticides sur les surfaces en contact avec les aliments - 20 août 2008 [27036]
- Adoption des normes NESHAP sur les zones sources de pollution pour les opérations de galvanisation et de polissage - 1er juillet 2008 [17093]

[17161]

- Promulgation de la loi de 2008 sur l'amélioration de la sécurité des produits de consommation - 14 août 2008 [17025]
- Californie : Révision de la liste de la proposition n° 65 (ajout de l'arséniure de gallium, hexafluoroacétone, oxyde nitreux et dioxyde de vinylcyclohexène) - 1er août 2008 [14942]
- Californie : Publication de la réglementation relative au traitement des déchets aqueux contenant du cyanure - 18 juillet 2008 [15117]
- Californie : Adoption de la dose maximale autorisée pour le DBP au titre de la proposition n° 65 - 04 juillet 2008 [15160]
- Californie : Adoption des modifications apportées à la liste des défauts des équipements de récupération de vapeur - 06 août 2008 [15334]
- Californie : Adoption des révisions apportées à la réglementation sur la prévention et la lutte contre les marées noires - 06 août 2008
- Indiana : Réglementation d'urgence sur les programmes de bien-être au travail pour les petits employeurs - 16 juillet 2008 [26885]
- Illinois : Adoption de nouvelles exigences de certification de la radiographie industrielle - 08 août 2008 [27113]
- Illinois : Proposition de loi sur le recyclage et le réemploi des produits électroniques - 10 juillet 2008 [17185]
- Illinois : Adoption des modifications apportées aux procédures d'examen des demandes d'exemption pour les produits contenant du mercure - 18 juillet 2008 [26116]
- Illinois : Adoption des modifications apportées à la loi de l'Illinois sur la conservation et la valorisation des ressources - 25 juillet 2008 [26118]
- New Jersey : Adoption des modifications apportées à la réglementation sur la planification de la gestion de la qualité de l'eau - 07 juillet 2008 [26898]
- New Jersey : Adoption des révisions apportées aux normes de qualité de l'eau souterraine - 07 juillet 2008 [15124]
- New Jersey : Adoption des modifications apportées aux règles d'autorisation dans le domaine de l'amiante - 07 juillet 2008 [16450]
- NEW YORK : Législation visant à adapter les incitations fiscales en vertu du programme de nettoyage des terrains contaminés - 23 juillet 2008 [26979]
- NORTH CAROLINA : Adoption de la législation favorisant les mesures privées d'atténuation compensatoire des dommages aux zones humides - 02 août 2008 [26956]
- Massachusetts : Promulgation de la loi sur

(suite page 11)

## Amérique du nord (suite)



- les solutions au réchauffement global - 07 août 2008 [16907]
- Washington : Modification des droits de permis de rejets d'eaux usées et d'eaux de pluie dans l'état de Washington - 20 août 2008 [26702]
- Washington : Règles permanentes relatives aux normes de sécurité concernant la détection, la manipulation et l'utilisation d'explosifs - 06 août 2008 [16567]

## Amérique centrale et Amérique du Sud

### Argentine

- Province de Buenos Aires : Adoption de la résolution sur la valorisation des zones polluées portant atteinte aux ressources en eau souterraine - 1er août 2008 [27168]

### Brésil

- Mise sur pied de la chambre fédérale d'indemnisation des dommages environnementaux - 18 juillet 2008 [15833]
- Rio de Janeiro : Interdiction de fabrication et de mise sur le marché d'emballage PET contenant des peintures métalliques - 09 juillet 2008 [26498]
- Adoption de la loi fixant la teneur maximale en plomb dans les peintures et vernis - 1er août 2008 [26563]
- Adoption du décret portant réglementation des crimes environnementaux - 22 juillet 2008 [26847]
- Adoption des procédures révisées d'octroi des permis fédéraux d'environnement - 18 juillet 2008 [26848]
- São Paulo : Révision du décret relatif à la prévention et au contrôle de la pollution - 03 juillet 2008 [27012]
- Adoption des règles d'autorisation des activités et installations en zones urbaines consolidées dans les zones de protection de l'environnement (APA) - 17 juillet 2008 [27016]

### Colombie

- Publication du décret n° 2436 fixant les restrictions d'accès aux décharges - 03 juillet 2008 [26877]

### Costa Rica

- Approbation du plan sur les déchets solides - 29 juillet 2008 [26686]
- Adoption de la loi portant approbation de la convention sur le contrôle du tabac - 07 juillet 2008 [27169]

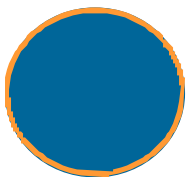
- Approbation du guide environnemental pour les activités de construction - 10 juillet 2008 [27172]

### Mexique

- Publication de la NOM-021-ENER/SCFI-2008 mettant à jour la NOM-021-ENER/SCFI/SEMARNAT-2000 sur les unités de climatisation de l'air - 04 août 2008 [4488]
- Publication de la NOM-005-SCT-2008 sur l'information d'urgence en ce qui concerne le transport des substances, matières et déchets dangereux - 14 août 2008 [15880]
- Publication de la NOM-004-ENER-2008 sur l'efficacité énergétique des pompes et pompes à moteur eau propre d'une capacité entre 0,187 et 0,746 kW - 25 juillet 2008 [16629]
- Publication de la NOM-017-ENER/SCFI-2008 sur l'efficacité énergétique en ce qui concerne l'éclairage fluorescent compact à ballast intégré - 26 août 2008 [16630]
- Modification des articles 168 et 170 du règlement relatif aux avis de santé - 05 août 2008 [27029]

### Pérou

- Approbation du règlement d'application de la loi sur l'utilisation des rayonnements ionisants - 18 juillet 2008 [26802]
- Adoption du règlement d'application de la loi sur la prévention et le contrôle des risques liés au tabagisme - 04 juillet 2008 [26803]
- Approbation de la norme de santé dressant la liste des maladies professionnelles - 14 juillet 2008 [26804]
- Approbation des normes nationales de qualité environnementale de l'eau - 30 juillet 2008 [26819]
- Adoption des normes nationales de qualité environnementale de l'air - 21 août 2008 [27003]



## Êtes-vous prêt pour REACH? (suite)

(Suite de la page 1)

gations concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) dans l'Europe des 27 (ainsi que dans d'autres pays non membres de l'UE). La mise en oeuvre totale de ses innombrables dispositions s'échelonne sur les dix années à venir (jusqu'en 2018).

Bien que la mise en application du règlement se limite légalement à l'UE, elle aura des implications bien au-delà, étant donné que tout commerce de substances chimiques avec l'UE sera passé au crible pour garantir sa parfaite conformité avec les nouvelles exigences. Le règlement a remanié de fond en comble l'ancien cadre juridique régissant la gestion des substances chimiques dans l'UE. Il supprime les anciennes différences de traitement entre substances nouvelles et existantes, et impose de nouvelles obligations aux fabricants, importateurs et utilisateurs de substances chimiques et de préparations, et de nombreux produits contenant ces substances ou préparations.

Le règlement repose sur quatre piliers principaux :

- L'*enregistrement* des substances, préparations et des substances/préparations dans les articles
- L'*évaluation* des dossiers d'enregistrement
- L'*autorisation* des substances extrêmement préoccupantes
- Les *restrictions* applicables à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses.

REACH marque une révolution conceptuelle parce qu'il vise à rendre l'industrie responsable de la mise sur le marché de produits sûrs. Avant REACH, les pouvoirs publics devaient démontrer qu'une substance chimique était dangereuse. Aujourd'hui, c'est l'industrie qui doit prouver qu'une substance n'est pas dangereuse avant de pouvoir la commercialiser. L'industrie doit rassembler suffisamment d'informations sur les substances qu'elle traite afin d'identifier leurs propriétés dangereuses et les mesures à prendre pour garantir une utilisation sans danger des produits finaux par le consommateur.

### Pourquoi les usines non chimiques sont-elles aussi concernées ?

Contrairement à une idée totalement fautive mais fort répandue, REACH ne concerne pas uniquement les usines chimiques. Le règlement établit également des obligations spécifiques pour les utilisateurs en aval des substances chimiques et même pour les entreprises qui fabriquent ou importent certains produits (appelés « articles ») dans l'UE. La question principale qu'il y a lieu de se poser est de savoir quel(s) rôle(s) votre entreprise joue en vertu de REACH. En fonction de cela, vous devrez enregistrer les substances, soit en tant que telles, soit en préparations, voire en articles ; informer vos fournisseurs des usages spécifiques que vous faites des substances fournies ; fournir au consommateur des informations lui permettant d'utiliser l'article sans danger, etc. L'étendue de vos obligations peut être tantôt très vaste, tantôt plutôt limitée. Parmi les questions à vous poser au sujet des articles fabriqués ou mis sur le marché dans l'UE, citons :

- Les articles contiennent-ils des substances « destinées à être rejetées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation » ?
- La quantité de substances produites ou importées dépasse-t-elle le seuil d'une tonne métrique par an (par producteur ou importateur) ?
- Les articles contiennent-ils des « substances extrêmement préoccupantes » en quantités égales ou supérieures à 0,1% en poids ?
- Les articles contiennent-ils des substances classées comme cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR), qui sont persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) ?
- Les articles contiennent-ils d'autres substances faisant l'objet de restrictions, telles que le plomb, le mercure, l'arsenic, le cadmium, etc. ?
- Êtes-vous tenu de fournir des fiches de données de sécurité ou de munir le conteneur d'une étiquette indiquant les

(suite page 13)

## Êtes-vous prêt pour REACH? (suite)

(Suite de la page 12)

dangers présentés par les substances chimiques contenues ?

Vos réponses à ces questions, et aux autres questions qu'elles appellent, peuvent vous aider à déterminer votre rôle REACH et vos obligations en matière de conformité. Dans certains cas, vous serez tenu d'enregistrer les substances destinées à être rejetées ; dans d'autres, vous devrez avertir les autorités (Agence européenne des produits chimiques) de la présence de substances très préoccupantes, et à tout le moins, communiquer ces informations aux utilisateurs en amont et aux consommateurs.

Même si, en définitive, vous concluez que vous n'avez, pour l'heure, aucune obligation légale en vertu de REACH, sachez que le règlement peut avoir un impact sur votre activité et ce, d'innombrables façons :

- Les matériaux indispensables à vos processus et vos produits seront-ils toujours disponibles ?
- Serez-vous confronté à des augmentations de prix résultant des obligations REACH de vos fournisseurs ?
- Et que dire des ajouts à la liste de substances très préoccupantes ? Les futures listes influenceront-elles vos obligations légales ?

Que vous ayez ou non des obligations légales en vertu de REACH, le nouveau régime réglementaire aura une influence, dans une certaine mesure, sur le prix, voire la disponibilité, de matières premières et de produits sur le marché. Rien que les frais d'enregistrement et d'essais peuvent atteindre, voire dépasser, 100 000 EUR par substance. Une donnée qui pourrait pousser certaines PME chimiques à déposer le bilan ou inciter d'autres à cesser de commercialiser les substances dont le coût de la mise en conformité dépasse la valeur marchande du produit. Une chose est sûre : il est au moins fort probable que les fabricants et les importateurs essaieront de répercuter ces coûts sur les utilisateurs et les consommateurs.

En conclusion, REACH n'est donc pas qu'une question environnementale. Le règlement aura une incidence sur la manière dont les entreprises fonctionnent (si du moins elles le peuvent encore). Votre département environnement ou EHS ne peut donc pas assurer à lui seul la conformité REACH. D'autres départements doivent être mobilisés, tels que le département juridique, financier, le R&D, l'assurance qualité, les achats

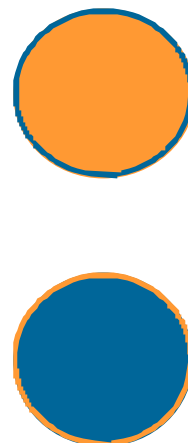
et l'approvisionnement en matériaux, les ventes, voire la fabrication, pour n'en citer que quelques-uns. La direction générale doit être consciente des difficultés auxquelles l'entreprise est confrontée. Enfin, last but not least, les travailleurs doivent bien connaître l'impact de REACH sur leurs activités dans leurs domaines de compétences.

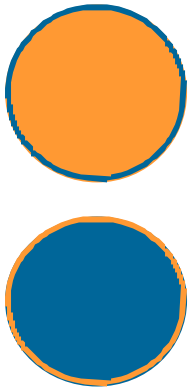
### Comment ENHESA peut vous aider ?

Pour aider ses clients à ne pas se perdre dans les méandres de REACH, ENHESA a mis au point une approche simple qui permet de déterminer si les produits d'une entreprise sont visés par les nouvelles obligations réglementaires et si oui, d'identifier les actions à prendre non seulement pour s'y conformer, mais aussi pour gérer sa chaîne d'approvisionnement de façon à garantir le maintien de sa viabilité commerciale. En concertation avec des chimistes confirmés, notre équipe a élaboré un modèle qui permet d'examiner un produit et sa composition matérielle afin de déterminer s'il est concerné par REACH et dans quelle mesure, et de définir les mesures nécessaires que l'entreprise devrait/doit prendre pour s'y conformer ou éviter toute interruption ou toute entrave à sa mise sur le marché européen. Fruit de notre collaboration avec un spécialiste en réglementation chimique qui gère depuis plus de vingt ans la conformité réglementaire de grands fabricants de biens de consommation, ce modèle peut être appliqué en l'espace de deux à trois jours (en fonction de la gamme et de la complexité des produits concernés). Il couvre les étapes suivantes :

- Évaluer les produits de l'entreprise afin de déterminer s'ils sont visés par les exigences REACH. Le modèle vise les articles, à la fois ceux qui contiennent ou non des substances destinées à être rejetées dans l'environnement.
- Fournir des conseils quant à la nécessité ou non d'un enregistrement préalable d'une substance et de sa notification postérieure. Si des données sur les niveaux de production de ces substances sont disponibles, d'autres conseils sont prodigués pendant l'évaluation.
- Fournir des conseils sur la marche globale à suivre en rapport avec l'enregistrement (préalable).
- Fournir des conseils généraux sur les

(suite page 15)





## Europe occidentale (suite)

- Adoption des règlements de 2008 relatifs aux navires marchands et de pêche (Opérations et appareils de levage) (Amendement) - 11 août 2008 [27249]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs aux navires marchands et de pêche (Fourniture et utilisation des équipements de travail) (Amendement) - 11 août 2008 [27250]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs à la préservation (Habitats naturels, etc.) (Amendement) (Angleterre et Pays de Galles) - 12 août 2008 [27252]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs à la planification urbaine et rurale (Arbres) (Amendement) (Angleterre) - 21 août 2008 [27253]
- Règlements de 2008 relatifs à la planification urbaine et rurale (Etude d'impact sur l'environnement) (Amendement) (Angleterre) - 30 juillet 2008 [27259]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs aux machines mobiles hors route (Emissions de polluants gazeux et de particules) (Amendement) - 23 juillet 2008 [27260]
- Règlements de 2008 relatifs aux conducteurs de véhicules (Certificats d'aptitude professionnelle) (Modification) (n° 2) - 21 juillet 2008 [27262]

### Enhesa — conformité réglementaire EHS mondiale

Enhesa est une équipe de consultants en politiques et en stratégies de protection de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité au travail (EHS). Basée à Bruxelles et à Washington, Enhesa dispose d'une équipe de 40 consultants et d'un réseau de consultants sur tous les continents. Notre mission est d'informer et de conseiller nos clients sur la manière dont ils peuvent faire face aux développements réglementaires et politiques dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité au travail.

## Êtes-vous prêt pour REACH? (suite)

substances très préoccupantes concernant les articles et leur emballage.

- Convenir de la meilleure manière de collecter des informations relatives à la présence de telles substances dans les articles et dans les matériaux de leur emballage.
- Conseiller et aider à mettre au point des modèles de demandes d'informations sur les substances très préoccupantes aux fournisseurs et de notification au client de la présence de telles substances.

Étant donné que les obligations REACH couvrent la totalité de la chaîne d'approvisionnement, il est essentiel que vous vous posiez les questions suivantes au sujet de vos fournisseurs et de vos clients :

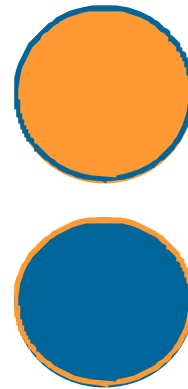
- Connaissent-ils bien le règlement REACH ?
- Ont-ils pris des mesures en vue de l'enregistrement (préalable) des substances qu'ils vous fournissent ?
- Disposez-vous de canaux de communi-

cation adéquats qui garantissent que les usages que vous et vos clients réservez à ces substances sont pris en compte dans leurs scénarios d'exposition ?

Il est important de connaître vos fournisseurs parce que vous allez devoir leur faire confiance, et faire confiance à leurs fournisseurs, etc. Si vous craignez que vos fournisseurs n'ont pas l'intention d'enregistrer leurs substances, vous devrez leur en parler, sous peine de voir vos activités fortement perturbées.

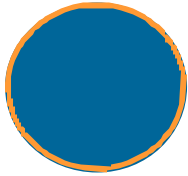
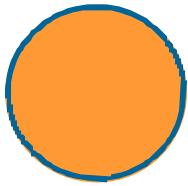
Si vous pensez qu'un examen de base pourrait profiter à votre entreprise, contactez-nous par téléphone (+1 301 530 1392 pour les États-Unis ou +32 2 775 9797 pour l'Europe et le reste du monde) ou par e-mail en écrivant à [pcb@enhesa.com](mailto:pcb@enhesa.com). Face à de tels enjeux, ne trouvez-vous pas naturel de vouloir vous assurer que vos produits continueront à pouvoir s'écouler dans l'un des plus grands marchés au monde ?

*Paul Beatley*  
*Président d'Enhesa*



Actualmente ENHESA se encuentra evaluando la posibilidad de lanzar el Flash de Enhesa en idioma Español. ¿Sería esto de utilidad para usted o para su empresa? Por favor háganoslo saber a: [cala@enhesa.com](mailto:cala@enhesa.com)

Enhesa envisage de lancer une version de l'Enhesa Flash en espagnol. Cela présenterait-il un intérêt pour vous ou vos collègues? [cala@enhesa.com](mailto:cala@enhesa.com)



## Événements à venir et présentations

### 22, 23 et 24 octobre 2008 - 16ème Annual EHS Management Forum, Memphis (Tennessee)

- Organisé par la National Association of Environmental Managers.
- Plus d'infos sur : <http://www.naem.org/forum.html>
- L'édition 2008 du EHS Management Forum propose 4 trajets éducatifs : Managing Resources & Risk (Gérer les ressources et les risques), Transparency & Communication (Transparence et communication), The Business of Sustainability (L'entreprise du durable), et Managing Global Business (Gérer des activités mondiales). Les participants ont ensuite le choix entre 24 sessions concomitantes le long de ces trajets.
- Le forum de la NAEM est le lieu idéal pour échanger des idées avec d'autres gestionnaires EHS et environnement issus d'un large spectre d'organisations industrielles et de services. Le format didactique, composé de 24 séances interactives et de 3 discours, vous garantit une expérience d'apprentissage sans précédent : apprentissage collaboratif, résolution de problèmes, cours magistraux. Tandis que les sessions simultanées se concentreront sur l'apprentissage pair à pair, vous découvrirez, dans la partie exposition, des solutions de pointe présentées par des consultants et des fournisseurs de services de premier plan, actifs dans le secteur.
- ENHESA exposera ses services et ses outils dans le domaine de l'aide à l'assurance conformité EHS mondiale. Ne manquez pas de passer par notre stand où vous pourrez rencontrer une délégation de nos présidents, consultants principaux et programme managers, dont :
  - Paul Beatley, président & consultant principal
  - Fabio Cherubini, directeur & consultant principal
  - Nina Simons, Programme Manager Registres réglementaires
  - Eduardo Molina, spécialiste en réglementation pour l'Amérique latine
  - Gaye van der Eerden, Directeur Marketing

### Du 2 au 5 décembre 2008 - Pollutec, Lyon, France

- Stand situé dans le Hall 3, AF 197, zone **Risques, réglementations et développement durable**.
- Dans le cadre du forum « Risques, réglementations et développement durable », qui se tiendra le jeudi 4 décembre 2008, Cécile Baudon, Programme Manager chez Enhesa, donnera une présentation intitulée « Les réglementations environnementales applicables aux sites industriels dans le monde ». Celle-ci est programmée à 15h35. Plus d'infos sur <http://www.pollutec.com>.

### 2009 - Auditing Roundtables

Enhesa sera présente et participera aux Auditing Roundtables suivantes :

- San Antonio (Texas) les 22, 23 et 24 avril 2009
- Lisbonne (Portugal) les 13 et 14 mai 2009
- Baltimore (Maryland) les 9, 10 et 11 septembre 2009

**Enhesa Flash** est distribué gratuitement par Enhesa. Pour vous inscrire, cliquez sur <http://www.enhesa.com/enhesa/EN/service/flash.asp>

- Bruxelles: Thierry Dumortier, Enhesa Director  
15 rue du Mail, B-1050 Bruxelles, Belgique  
Tél: +32-2-775.97.97, Fax: +32-2-775.97.99
- Washington: Paul Cullen Beatley, Enhesa President  
4320 Clearbrook Lane, Kensington, Maryland 20895, USA (adresse officielle)  
1940 Duke Street, Suite 200, Alexandria, VA 22312, USA (adresse visiteurs)  
Tél: +1-301-530.13.92, Fax: +1-301-530.12.88
- <http://www.enhesa.com>

© Enhesa 2008

